



Le Bulletin des Agriculteurs

Vol. 3

Montréal, le 9 février 1918

No 2

bulletin no 44
Juin 1997
310, rue Montarville
Longueuil, Québec,
J4H 2L7

LES ARCHAMBAULT
ET
L'AGRICULTURE

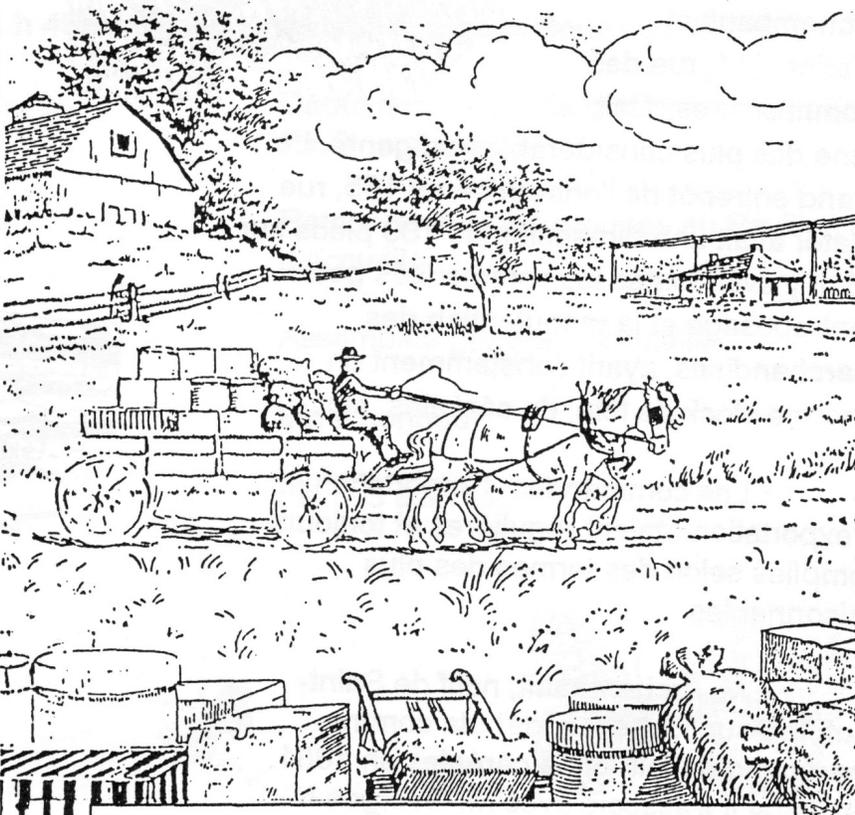
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ANNUELLE

SAMEDI 14 JUIN

1997

JARDIN BOTANIQUE

MONTRÉAL

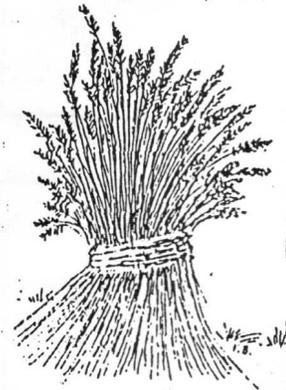
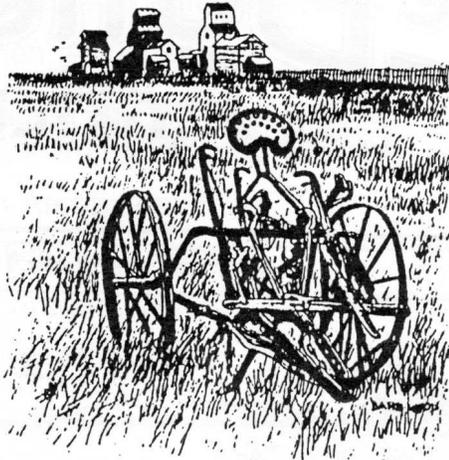


Journal hebdomadaire consacré à l'avancement de
la coopération agricole et de l'agriculture au Québec.

ARCHAMBAULT
ET
WATIER

pour ses méthodes fiables et reconnu pour son énergie inépuisable et pour son honnêteté. ¹ »

« L'importation et l'exportation du foin et des céréales au XIX^e siècle était sans aucun doute un des plus importants commerces à Montréal.



« La maison Archambault et Watier, 211, rue des Commissaires, était l'une des plus considérables du genre. Le grand entrepôt de l'entreprise au 165, rue Water avait une dimension de 100 pieds sur 75. Il y avait toutes les commodités pour l'entreposage et la manutention des marchandises, ayant constamment un énorme stock de foin, de céréales, etc.

« Les commandes d'importation et d'exportation étaient régulières et toujours remplies selon des termes des plus raisonnables.

« M. Archambault, natif de Saint-Antoine-sur Richelieu, débuta comme marchand de foin et de céréales en 1881. En 1884 il s'associe avec M. Georges N. Watier de Huntingdon. M. Archambault était très estimé dans le milieu du commerce



¹ Montreal Illustrated 1894

JEAN-BAPTISTE ARCHAMBAULT COMMERCANT DE FOIN

« Fils de Paul et de Marie Ménard, Jean-Baptiste Archambault est né à Saint-Césaire en 1858. Il était commerçant de foin et de céréales. Il est parti aux États-Unis en 1867, mais il est rentré à Saint-Césaire deux ans plus tard pour suivre un cours de deux ans au collège de son village natal.

« En 1869, il est retrouvé à Arctic Center et le 16 juillet 1882, il a épousé à Warwick (R.I.) Rose-de-Lima Lévesque, et il ne va jamais plus quitter les États-Unis par la suite. Jean-Baptiste, aussi commerçant de meubles et de poêles, était secrétaire-correspondant de la Société Saint-Jean-Baptiste.



Jean Baptiste Archambault



Pour nos cousins anglophones

À la recherche d'un traducteur, le comité de rédaction lançait récemment un appel aux membres. Roger J. Archambault d'Abbotsford, B. C. a aussitôt offert ses services et déjà nos adhérents américains ont profité d'une première communication traduite. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur cette collaboration. Ravis aussi d'avoir rencontré Carolyn Archambault qui nous a aussi offert sa collaboration.

Thanks to both of you.

Jean Baptiste Archambault Hay Merchant

Son of Paul and Marie Menard, Jean Baptiste Archambault was born at St.Césaire in 1858. He was a hay and cereal merchant.

He left for the United States in 1867, but returned to St.Césaire two year later to take a two year course at the college in the village where he was born. In 1869 he returned to Arctic Center, and on the 16th of July 1882 he married Rose-de-Lima Levesque Warwick R.I., where he there remained.

Jean Baptiste, was also a furniture and stove merchant. He was also secretarial correspondent to the St. Jean Baptiste Society. (1)

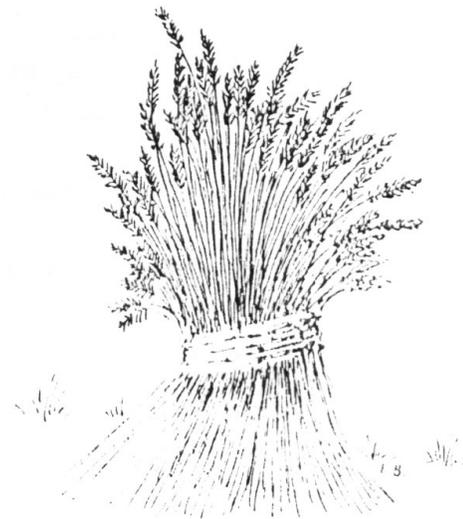
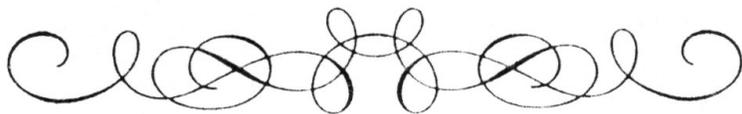
(1) Pierre Archambault

Dictionnaire Généalogique des Archambault d'Amérique Vol 4 P 293

Translated by: Roger J. Archambault
Abbotsford, B. C. Canada



Jean Baptiste Archambault
Founder of the finest
furniture store in
New England
West Warwick, R.I.



LES FOINS

« Le 7 février 1946, Ozias Archambault, marié à Saint-Jude à Léontine Lacroix en 1905, est décédé des suites d'un accident survenu la veille.

« L'accident s'est produit alors qu'Ozias aidait un ami à *charroyer* du foin. Les chemins étaient verglacés, à cause de la pluie tombée dans la journée. Les deux hommes venaient à peine de se remettre en route que la charge de foin qu'ils charriaient s'est renversée. M. Archambault et son compagnon ont été précipités au sol, pendant que les chevaux prenaient le mors aux dents.

« Ozias Archambault a été trouvé inconscient sur la route, souffrant apparemment d'une fracture du crâne. Il était tombé tête première sur la glace vive. »



1 Les anciennes familles du Québec.
Compilées pour la Brasserie Labatt



1686
URBAIN TESSIER
EPOUX DE
MARIE ARCHAMBAULT
COMDAMNÉ A PAYER UNE AMENDE

« Le bon équilibre économique de la Nouvelle-France dépendait largement de l'abondance des fenaisons et des moissons. Mais différents facteurs peuvent aider ou nuire aux récoltes. Parmi ces facteurs il y a le piétinement des terres par des bêtes errantes.

« En 1670, il est ordonné à tous les propriétaires de bêtes à cornes et chevalines sur l'Île de Montréal, de les garder ou de les faire garder incessamment à peine pour chacune des bêtes qui seront trouvées, à dommagier des terresensemencées en prairie, de trois livres d'amendes. Cette mesure n'étant pas suffisante, le 14 mai 1672, le procureur fiscal invite tous les habitants de Montréal à s'assembler le même jour après les vêpres, pour décider du choix d'un syndic qui veillera sur les récoltes, particulièrement les grains
« ... ensemencey et les prairies Verdoyantes, Capables de souffrir de grand dégas, comme de fait Ils Souffre par le présent par, Les Bestre chevalines, A corne, Cochons et autres pour mestre gardées ny renfermées ... »



« Malgré cette mesure, les animaux ne continuent pas moins de ravager les champs. À la pointe du jour, le 31 mai 1686, Pierre Gadois traverse ses champs



lorsqu'il aperçoit "quatre boeufs et deux Cheveaux (sic) qui pasturoient dans le Milieu de sa prairie ... tandis que Celluy qui devoit Les garder estoit a dormir Comme Le Jour precedent ». Ce bétail appartient à Urbain Tessier, époux

de Marie Archambault, fille de notre ancêtre Jacques, auquel Pierre Gadois réclame immédiatement une indemnité pour dommages que ses bestiaux ont causés à ses semences.

« Le différend est réglé dès le lendemain alors que Tessier doit verser la somme de dix livres à Gadois, son troisième voisin ».¹

¹ Robert-Lionel Séguin *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII et XVIII e siècles*

1686

Urbain Tessier, husband of Marie Archambault ordered to pay a fine.

The economy of New France depended largely on the abundance of hay making and of the harvest. Different factors could help or hinder this process. Among them was the trampling of the land by wandering animals.



In 1670, all proprietors were ordered to take immediate action to keep any of their horned animals or horses which were located on the Island of Montreal, from damaging planted crops on prairie land. This, subject to a three pound fine. Since this measure was not sufficient, on the 14th of May 1672, the fiscal procurator invite all the inhabitants of Montreal to assemble the same day after the vespers, to make a choice of a committee to watch the harvest, and in particular recently sown farm land. Much damage was suffered due to the presence of horned animals, horses, pigs and other animals which were on the loose.

Despite these measures, animals continued to ravages the fields, to the point that on the 31st of May 1686, Pierre Gadois, crossed some fields when he noticed four beef cattle and two horses grazing in the middle of his prairie land. The person who was supposed to be keeping an eye on animals was asleep, as was the case a day earlier. The heard belonged to Urbain Tessier, husband of Marie Archambault, daughter of our ancestor Jacques, against who, Gadois made a claim for damages to his crops by the animals. The case was settled the next day, when Tessier had to pay the sum of 10 pounds to Gadois, his neighbor of three properties from his. (1)

(1) Robert-Lionel Séguin, La civilisation traditionnelle de l'habitant au . XVIIe siecle, .

Translated by: Roger J. Archambault Abbotsford, B.C. Canada

LES CLOTURES



Afin d'empêcher ses bêtes de paître chez le voisin, l'habitant se clôture. La Bibliothèque canadienne affirme « un cultivateur soigneux et

attentif à ses intérêts fait des clôtures un de ses principaux ouvrages. Il veille sans cesse à leur inspection et à leur entretien. »



On a souvent vu des voisins vivre en froid à cause d'une clôture. Au début du XIXe siècle, une loi oblige le cultivateur à entretenir ses clôtures. Des inspecteurs parcourent les paroisses pour enregistrer les plaintes et chacun peut forcer son voisin à remettre en état sa clôture chancelante.(1) Le 30 novembre 1749, devant le notaire Comparet, il y eut un accord entre Jean-Baptiste Archambault et son fils Paul, d'une part, et Joseph Chartier et Jacques Bombardier d'autre part, pour terminer les différends survenus entre eux au sujet d'une clôture sur leur terres.

Ordinairement, pour les clôtures de perches, le meilleur bois est le bois de thuya (faussement appelé chez nous cèdre), sa durée est longue et dure le règne d'un homme. La construction d'une clôture se faisait au mois de juin par l'habitant et son engagé.

C'est en faisant une clôture que Joseph Archambault, marié en 1893 à Bouchette (Gatineau) à Victoria Latourelle, est mort frappé par la foudre.



Dessin extrait de "L'ALBUM JULIEN", 1



Fences



In order to prevent his animals from grazing on to his neighbor's land, a farmer would fence in his property. According to The National Library, if a farmer was attentive to his interest, building, inspecting, and maintaining fences would be one of his main priorities.

We often saw neighbors on chilly terms with each other because of fences. At the beginning of the 19th century, the law obliged farmers to maintain their fences. Inspectors would go throughout the parish and register complaints, which could force one's neighbor to repair a tottering fence. Appearing before the notary Comparet on the 30th of November 1749, there was an agreement between Jean-Baptiste Archambault and his son Paul on one side, versus Joseph Chartier and Jacques Bombardier the other party, to settle the differences between them regarding a fences on their land.



Ordinarily, cedar was the best wood for rail fences. A cedar fence could outlast the rein of man. Generally, construction of fences was undertaken in the month of June by the farmer and his helper.

It was while building a fence that Joseph Archambault, (married to Victoria Latourelle, in 1893 at Bouchette (Gatineau) was struck by lightning.

LA PRESSE 5 décembre 1906

**« UNE ÉTONNANTE DÉCOUVERTE
PAR LES INSPECTEURS DU PAIN**

**Le constable Olivier Archambault et
le lieutenant Morin du poste No 5,
surprennent un boulanger Israélite
endormi dans la pâte, sur son pétrin.**

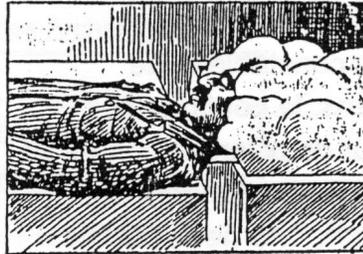
RÊVE ET RÉVEIL DU FILS D'ABRAHAM

« Depuis nombre d'années, nos
limiers et notre police en général
s'acharnent à la poursuite des criminels et à
la découverte de meurtriers.

« Quels que soient leurs succès
dans le passé, nul d'entre eux n'aura eu la
bonne fortune d'avoir fait une découverte
semblable à celle faite hier par le constable
Olivier Archambault, du poste no 6 et le
lieutenant Alphonse Morin.

« La chose en elle-même ne serait
pas croyable si demain le nommé Abraham
Morris, un Israélite du meilleur aloi, qui a
domicile au no 106, rue Saint-Urbain, ne
devait comparaitre devant le recorder Weir
à la suite d'un papier timbré qui lui a été bel
et dûment signifié hier après-midi.

« Oyez plutôt la pénible histoire qui
nous parvient: Vers cinq heures et quart,
hier matin, le constable Olivier Archambault
qui depuis plus d'un an, est chargé par le



Abraham Morris dormant le
sommeil du juste, la tête a demi
enfouie dans la pâte de son pétrin.

chef Campeau
de faire
l'inspection du
pain dans les
boulangeries et
de s'assurer de
sa pesanteur, se
glissait

furtivement, à la faveur d'une fin de nuit,
dans la cour d'une boulangerie sise au no
22a, rue Saint-Urbain et la propriété de
Benjamin Glickman, de descendance
hébraïque.

« Le constable Archambault était
accompagné du lieutenant Morin. Dans la
cour, les deux inspecteurs ne
remarquèrent rien d'anormal. On était
occupé à étriller les chevaux et on
enfournait des pains dans les voitures.
Brusquement, le constable Archambault
poussa la porte qui conduisait à la
boulangerie et y pénétra toujours suivi de
l'officier de police Morin.

« Une lumière confuse comme celle
qui éclairait les nécropoles antiques jetait
un reflet pâle sur les objets multiples
entassés dans la boutique.

« Les yeux du constable et de l'officier coururent dans la boutique et vinrent se reposer sur deux larges coffres de bois, dont se servent les boulangers pour pétrir et serrer leur pain. Les deux pétrins n'étaient séparés que par une planche en entre-deux. L'un des pétrins était découvert et l'autre... Une masse noire, zébrée de farine, reposait sur l'autre pétrin. Des sons qui leur tintèrent aux oreilles comme des ronflements, partaient de la direction de cette masse enfarinée.

« Ils furent alors témoins d'un spectacle unique et que ne manqueront pas d'enregistrer les annales du bureau d'hygiène. Ils découvrirent, couché en deux sur l'une des huches, la tête à demi-enfouie dans un énorme morceau de pâte boulangable, la partie postérieure de son individu caressant un autre morceau du même ingrédient, le nommé Abraham Morris à qui on vient de signifier une action pour contravention aux règlements qui régissent boulangers et boulangères.

« Nos policiers d'ordinaire ne sont ni myopes ni somnambules. Nous pouvons donc croire qu'ils ont vu.. nous parlons du constable Archambault et du lieutenant Morin... ce qu'ils affirment sur la Bible être la vérité.

« Abraham dormait, vaincu par les senteurs troublantes des pavots de Morphée, rêvant à des sous qui pleuvent, à des pièces d'or qui s'entassent.

« Pour répondre au désir de la loi, le constable et l'officier restèrent cinq minutes au moins en contemplation devant le candide dormeur.

« Après quoi, le pouce et l'index de la main droite du constable Archambault enserrèrent, comme dans un étau le nez à bec d'aigle du dormeur israélite.

« On devine l'ébahissement de l'enfariné en se réveillant sous l'oeil vigilant et paternel de deux inspecteurs.

« De là l'action et, par conséquent, la parution. Telle est la découverte inouïe faite hier matin par deux employés civiques.

« Il ne nous reste plus qu'à féliciter le constable Archambault qui, depuis six mois qu'il travaille permanent à l'inspection du pain, a institué plus de deux cents actions contre les boulangers réfractaires ou malpropres.

« Nous apprenons que depuis quatorze ans le constable Archambault fait partie de corps de police. Nous savons de plus, qu'avant son entrée dans le service

civique, il a pratiqué durant dix-huit ans le métier de boulanger.

« Le chef Campeau s'est de nouveau fait remarquer en faisant un choix judicieux pour l'inspection du pain dans la ville.

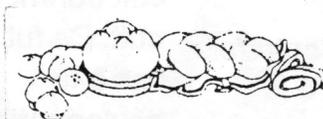
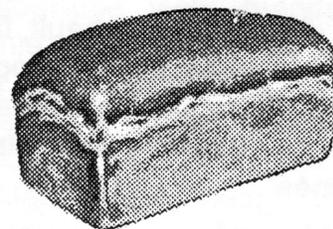
« En six mois, disons-nous, le constable Olivier Archambault a fait au delà de 200 rapports par écrit au chef Campeau; mais de combien d'autres délits n'aurait-il pas été saisi s'il eût été autorisé à agir officiellement.

« Les règlements municipaux confèrent aux lieutenants de police seuls le droit d'inspecter des boulangeries. En faisant sa ronde chaque nuit, le constable Archambault découvre-t-il quelques infractions aux règlements municipaux, qu'il est obligé, afin de se mettre en règle avec ces règlements, d'aller chercher le lieutenant de police du district qui constate.

« Le comité de police, et en particulier son actif présent l'échevin Proulx, ont approuvé le choix judicieux du chef Campeau. »



Dessin de Gérard Morrisset
(Almanach de l'Action sociale catholique.)



LA PRESSE

December 5, 1906

A STARTLING DISCOVERY BY THE BREAD INSPECTORS.

**Constable Olivier Archambault and
Lieutenant Morin of Station No 5,
surprises an Israelite baker asleep
in his dough on his kneading-bin.**



Abrahma Morris sleeping with
his head in his baking dough.

DREAMS AND THE AWAKENING OF THE SON OF ABRAHAM

For a number of years, our police and their agents pursued criminals and murderers. What ever their success was in the past, none among them would have had the good fortune to make a discovery similar to that made yesterday by Constable Olivier Archambault and Lieutenant Alphonse Morin of Station # 5.

The event in itself would not be believable, if the genuine Mr. Abraham Morris, an Israelite living at 106 Saint-Urbain street had not been ordered to appear before the recorder Weir, following a warrant which was issued yesterday afternoon.

Around a quarter after five yesterday morning, Constable Olivier Archambault who for over a year, was ordered by Chief Campeau to inspect the bread at the bakeries, and to confirm their weights. He found himself towards the end of the evening in the yard of the bakery situated at 22 Saint-Urbain street. The bakery was owned by Mr. Benjamin Glickman of Hebrew descendance.

Constable Archambault was accompanied by Lieutenant Morin. In the yard, the two inspectors notice no abnormalities. Employees were busy

saddling the horses and loading the bread into a wagon. Constable Archambault pushed the door open leading into the bakery, and followed by Morin entered the premises.

A light, like one used to light up an underground tomb, threw a pale light on the objects laying about the shop. The eyes of the constable and the officer finally found their way to two large wooden bins used as kneading-bins.. The two bins were separated by a plank. One bin was bare, and the other had a large dark object which was dusted with flour resting upon it. Noises that sounded like snoring emitted from the direction of this flour covered object.

They observed a unique observation which will go down into the annals of the bureau of hygiene. They discovered a person sleeping on the bin, his head and upper torso resting on a large piece of dough. It was Mr. Abraham Morris, who we mentioned earlier, and who was sighted for a breach of the regulations regarding bakers and bakeries.

Ordinarily, our police are not short-sighted nor sleep-walkers. We can therefore believe what they have seen... we are talking about Constable Archambault and Lieutenant Morin... that's what they will confirm on The Bible tomorrow morning, that this is the truth. Abraham was in a deep sleep, dreaming of the money raining from the heavens and of the gold he was gathering.

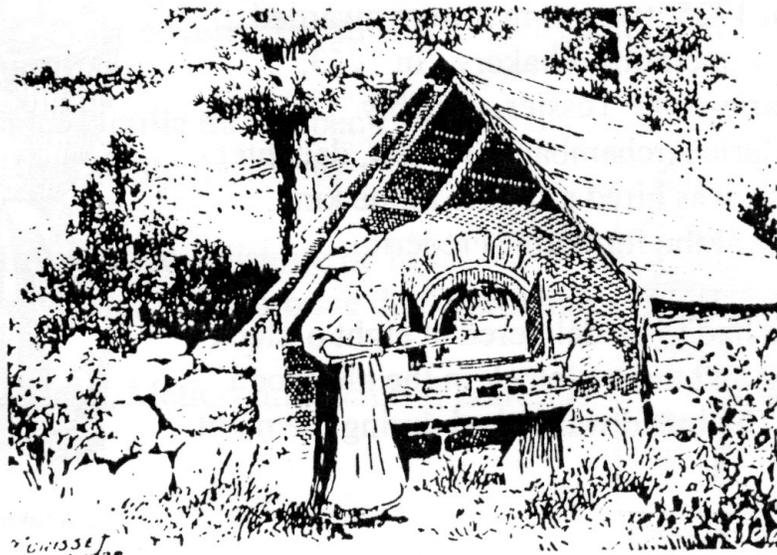
To meet the requirements of the law, the Constable and the Officer stayed at least five minutes contemplating in front of the ingenious sleeper. After which, the thumb and the index finger of Constable Archambault squeezed like a vice, the beak shaped nose of the sleeping Israelite. We can only imagine the astonishment of the flour covered one, upon awakening under the vigilant and paternal eyes of the two Inspectors.

All that remains is to congratulate Constable Archambault, as for the past six months he works permanently as an inspector of bread, and who has initiated more than two hundred actions against bakers who refuse to abide by the law or who are unclean. We have learned that Constable Archambault has been in the police corp for fourteen years. We also know that before he became a civil servant, he worked as a baker for eighteen years.

Chief Campeau has again been recognized for having made the judicial choice, of having bread inspected within the city.

During the past six months, we are told that Constable Olivier Archambault has made over 200 written reports to Chief Campeau, but how many more offences would have been recorded had he been authorized to act on them officially. Municipal regulations grant only to police Lieutenants, the right to inspect bakeries. When making his rounds each night and finding some infraction, is he, in order to comply with municipal regulations, obliged to go get the police Lieutenant of the district.

The police committee, and in particular his alderman Proux, have approved this judicial choice of Chief Campeau.



Dessin de Gérard Morisset

(Almanach de l'Action sociale catholique.)

LE BOULANGER



Jean Gervais époux d'Anne Archambault¹

Le militaire André Saint-Onge, envoyé en 1651 pour faire partie de la garnison, fut le premier maître boulanger de Ville-Marie. Deux ans plus tard, il y avait trois boulangers. L'un d'eux était Jean Gervaise, de la recrue de 1653,

époux d'Anne Archambault, fille de notre ancêtre Jacques. Il s'était engagé pour la Nouvelle-France comme boulanger et défricheur au salaire de quatre-vingts livres par année.

Vers 1661, Denis Archambault, frère de notre ancêtre Jacques, était marchand boulanger à L'Ardillière, lieu-dit aujourd'hui annexé à Saint-Xandre (Charente-Maritime). Un de ses fils Jacques, marié à Saint-Xandre en 1659 à Marie Vredin, était également marchand boulanger à L'Ardillière.

Nos familles québécoises d'autrefois, particulièrement celles qui vivaient à la

¹ *Les anciennes familles du Québec.*
Compilées par la Brasserie Labatt.

campagne, avaient l'habitude de faire leur propre pain. En 1687, selon une première ordonnance, chaque foyer de Montréal ne pouvait cuire que le pain qu'il consommait, les aubergistes et les cabaretiers devaient acheter leur pain du boulanger qui devait faire une marque d'identification sur son pain ou y graver ses initiales et donner le poids exigé.

En 1725, à Montréal, deux femmes obtiennent le privilège de tenir boulangerie et en 1753, la veuve Marie-Anne Tessier, possiblement petite-fille de Marie Archambault-Tessier, fille de notre ancêtre, s'engagera en qualité de boulangère du roi pour exercer son métier au fort Saint-Frédéric.

En 1743, le pain devait être livré à huit heures du matin et à trois heures de l'après-midi par les boulangers. Le pain était cuit durant la nuit. Ce fut le cas à la



Un boulanger au XVIIIe siècle

boulangerie de M. O. B. Séguin, de Charlemagne. De 1895 à 1900, son boulanger était aidé par Camille

Archambault, époux de Marie-Anne Séguin.

Bourreau de travail, il était bedeau le jour, à Saint-Paul-l'Ermité, et le soir, de sept heures à trois heures du matin, il boulangeait.



Livreur de pain, en hiver, à Montréal.
Croquis de Joseph Becker.
Tiré du *Harper's Weekly*, New-York
3 février 1883.

faisait cuire son pain dans le four de son voisin immédiat. Or, un trait édifiant a démontré un jour l'esprit de foi de Mme Archambault. « ...Un jour que Mme Archambault s'apprêtait à faire la cuite le four ne fut pas jugé assez chaud pour la mener à bien. Sa voisine fit remarquer à Mme Archambault



Le boulanger et l'un de ses clients.
Dessin d'Edmond-Joseph Massicotte.

que l'état du four ne donnerait que du pain, non seulement gras-cuit, mais complètement manqué.

Mais Mme Archambault reprit : « Avec les quelques braises du four, les flammes des âmes du purgatoire suffiront bien à donner une bonne chaleur pour la fournée.. «En fait, en dépit de l'insuffisance de chaleur, le pain fut cuit à point et la famille de Louis Archambault ne se régala jamais de meilleur pain. »²

Vers 1930, le pain commence à être livré à la campagne par les boulangers; mais leur présence ne fut guère appréciée au départ. Il était mal vu qu'une mère de famille ne cuise pas elle-même son propre pain.

Dans la société traditionnelle il était malchanceux de jeter son pain, car ceci pouvait apporter la pauvreté. Le pain demeura toujours une denrée à respecter.³

² Ovide-M. H.-Lapalice. *Histoire de la Seigneurie Massue et de la paroisse de Saint-Aimé.*

³ Source: Jeanne Pomerleau, *Métiers ambulants d'autrefois.*



Jean Gervais husband of
Anne Archambault

The Baker

A soldier, Andre Saint-Onge, sent in 1651 to be part of the garrison, was the first master baker of Ville-Marie. Two year later, there were three bakers. One of them was Jean Gervaise of the draft of 1653, husband of Anne Archambault, the daughter of our ancestor Jacques. He was hired as a baker and woodsman for the salary of 80 Pounds per year.

Towards 1661, Denis Archambault brother of our ancestor Jacques, was a merchant baker at L'Ardillière, now annexed to Saint-Xandre (Charente-Maritime). One of his sons Jacques, married at Saint-Xandre in 1659 to Marie Vredin, was also a merchant baker at L'Ardillière.

Our Québécois families of yesteryears, particularly those living in the country would generally make their own bread. According to an ordinance in 1687, only the bread to be consumed by the household could be baked in one's home. Tavern owners and inn-keepers had to buy their bread from the baker, who in turn had to make an identification mark or carve his initials, as well as offering the weight on the bread.

In Montreal in 1725, two women were awarded the privilege of operating a bakery. In 1753, the widow Marie-Anne Tessier, possibly the niece of Marie Archambault-Tessier, daughter of our ancestor, was hired as baker to the king, to ply her trade at the fort Saint-Frédéric.

In 1743, bread had to be delivered at eight o'clock in the morning and three o'clock in the afternoon by the baker. The bread was baked during the night.



A baker of the 18th century



Livreur de pain, en hiver, à Montréal.
Croquis de Joseph Becker.
Tiré du *Harper's Weekly*, New York,
3 février 1883.

Such was the case of the baker M.O.B.Séguin, of Charlemagne. From 1895 to 1900, he was helped by Camille Archambault, husband of Marie-Anne Séguin. A hard worker, he was a parish officer at Saint-Paul-l'Ermité during the day, and at night from seven o'clock to three o'clock in the morning, he was a baker.

Towards 1890, Véronique Charron wife of Louis Archambault, who were married at Saint-Denis-sur-Richelieu, had such a small place that they had their bread baked in their next door neighbor's oven. One day while Mme Archambault was getting ready to bake her bread, she learned that the oven was not hot enough to bake properly. Her neighbor told her that the condition of the oven would not only undercook the bread, but would not cook it properly. But Mme Archambault replied "With a couple ambers from the oven, the flames of the spirits from purgatory would be suffice to offer enough heat to bake." Despite the insufficient heat, the bread baked properly, and the family of Louis Archambault never tasted better bread.

(2)

Towards 1930, bakers started to deliver bread to the country, but their presence was not appreciated at first. The mother of the family was looked down upon, because they did not bake bread for their families. In the traditional society, it was considered bad luck to throw away bread, because it could bring poverty. Bread still remains, a food to be respected.

(3)

(1) Les anciennes famille du Quebec
Compiled by Labatts Breweries

(2) Ovide M.H. Lapalice. Histoire de la
Seigneurie Massue et la paroisse de Saint-Aimé.

(3) Jean Pomerleau, Métiers ambulants d'autrefois.



Le boulanger et l'un de ses clients.
Dessin d'Edmond-Joseph Massicotte.

SAVIEZ-VOUS QUE . . .SAVIEZ-VOUS QUE . . .SAVIEZ-VOUS QUE . . .SAVIEZ

- Le boulanger François-Xavier, marié à Delphine Bouthillier de Repentigny, était le père d'Adélarde, maire de Woonsocket (R.I.) de 1906-1907 et en 1916, et aussi lieutenant-gouverneur de l'État en 1901-1902.

- Louis Archambault, époux de Éloïse Dugal, était ministre de l'Agriculture (1867 - 1874) dans le gouvernement de P.-I.-Olivier Chauveau à Québec. M. Archambault s'est avéré un excellent ministre. Il a réformé l'organisation agricole; la chambre de l'agriculture a été abolie en faveur d'un conseil de l'agriculture. Il a protégé les écoles moyennes d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de l'Assomption qu'il a contribué à fonder.



- Joseph Archambault, époux de Clémentine Gauthier, maire de Mascouche en 1909, était directeur de la Société d'agriculture, tenant un comptoir d'escompte à l'Épiphanie et à Saint-Lin.

- Eugène Archambault, époux d'Emma Crépeau de Saint-Lin, mariés en 1920, cultivait le blé et le sarrasin et s'occupait de tous les animaux de la ferme, surtout des moutons. Il a été l'un des pionniers de l'Union catholique des cultivateurs, ancêtre de l'actuelle UPA.

- Le 24 décembre 1892 a eu lieu à Montréal l'assemblée de fondation de la première compagnie d'assurance des cultivateurs. Louis et J.N. Azarie Archambault ont été parmi les membres fondateurs.

Au XVIIe siècle, la terre réclamait souvent une main d'œuvre agricole plus nombreuse et certains donneront un animal pour s'en procurer une. Le 24 mai 1666, un habitant de Montréal, Jacques Beauvais, reconnaît que Urbain Tessier, époux de Marie Archambault fille de notre ancêtre Jacques, s'est acquitté de la « journée de labour qu'il devait lui fournir pour le paiement d'un bœuf ».



ATTENTION ! ATTENTION !

« Généalogie de Carnaval »

Plusieurs de nos adhérents ont reçu par la poste une sollicitation de la société Halbert's vantant les mérites d'une publication portant un titre particulièrement racoleur : *Le Livre des Archambault du monde entier*. Selon la publicité on peut s'attendre à trouver dans ce texte l'histoire de nos ancêtres et des renseignements sur leur descendance. On laisse même entrevoir la possibilité d'y retracer notre lignée.

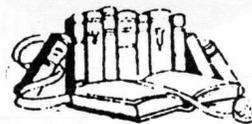
On y exhibe aussi un blason d'origine nébuleuse auquel on accole notre nom. Le tout est à vendre pour une somme de près de 40 \$ qu'il s'agit de faire parvenir à un certain Lionel G. Archambault.

En fait ce livre ne contient qu'une information générale sur l'implantation européenne en Amérique, un blason créé par un *heraldic artist*, une liste de sources américaines de recherche et une énumération d'Archambault d'un peu partout en Amérique du Nord.

C'est à notre connaissance la deuxième campagne de marketing de la compagnie Halbert's. En 1994, la revue *Protégez-vous*¹ mettait les consommateurs en garde contre cette publication. Elle mentionnait un procès de 1992 impliquant Halbert's, à l'issue duquel le tribunal déclarait : « Tous les livres contenaient la même information hormis le nom de famille, sa composition et les renseignements statistiques sur les provinces ou états où la famille de ce nom avait résidé ».

La revue citait également la bibliothécaire de la Société généalogique canadienne-française : « . . . la liste de Halbert's ne contient que des noms et adresses, sans autre indication. C'est très incomplet. »

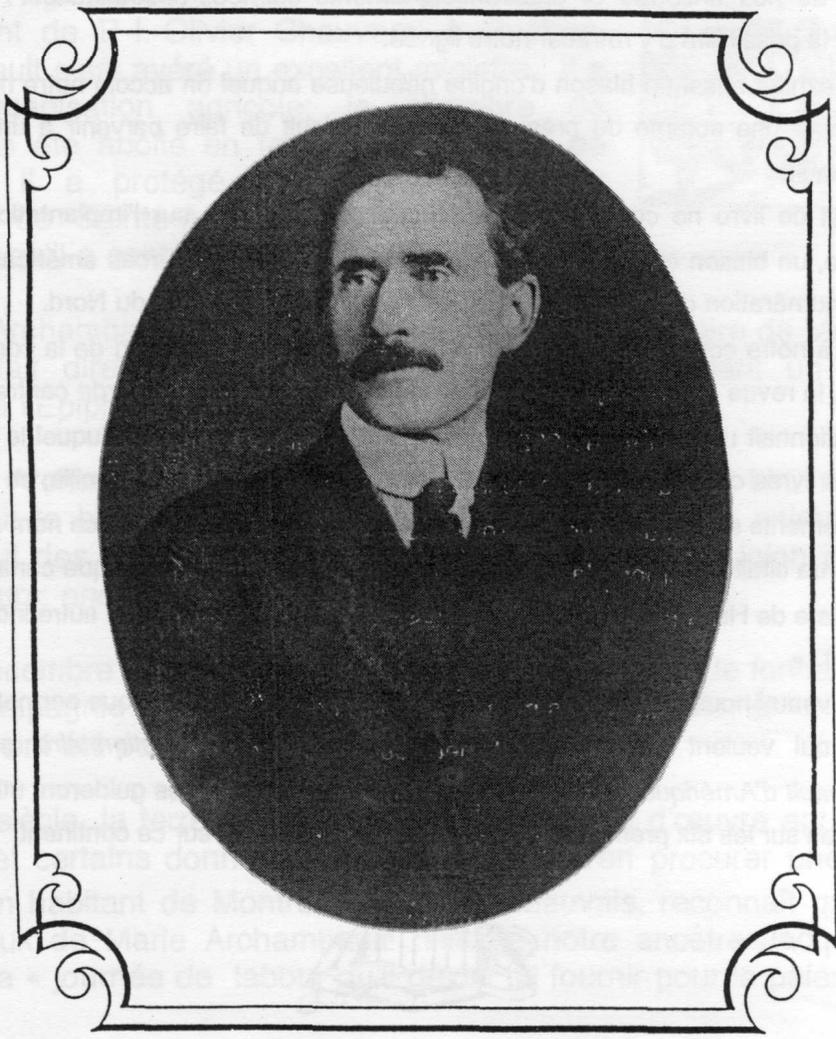
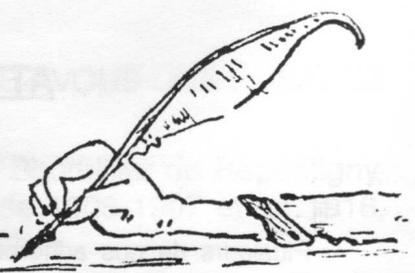
À nouveau² nous incitons nos membres à la prudence. Nous nous permettons de conseiller à ceux qui veulent retracer leur lignée de consulter le *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*. Les cinq tomes, qui sont en vente, les guideront utilement dans leurs recherches sur les dix premières générations d'Archambault sur ce continent.



¹ *Protégez-vous*, octobre 1994, p. 30.

² Bulletin no 37, décembre 1994, p. 13.

Vies d'Archambault...



Louis Archambault

LOUIS ARCHAMBAULT

Fils d'Édouard et de Célanise Bourdon, Louis épouse Marguerite Trépanier le 10 août 1896 à Saint-Louis-de-Gonzague. Jouissant de la plus haute estime de ses concitoyens, il est commissaire d'école de 1914 à 1917, conseiller en 1914 et maire de 1916 à 1923. Louis a aussi été préfet de comté pendant trois mandats.

Cinq fils et trois filles complètent la famille de Louis et de Marguerite : Charles, Louis, Rodolphe, Esdras, Édouard, Laurentia (Oscar Viau), Marie-Laure (Édouard Roy) et Blanche (Rosario Lafrance).

On accordait une grande importance à l'instruction chez ces gens-là. Aussi Blanche et Laurentia ont été maîtresses d'école, tout comme leur mère.

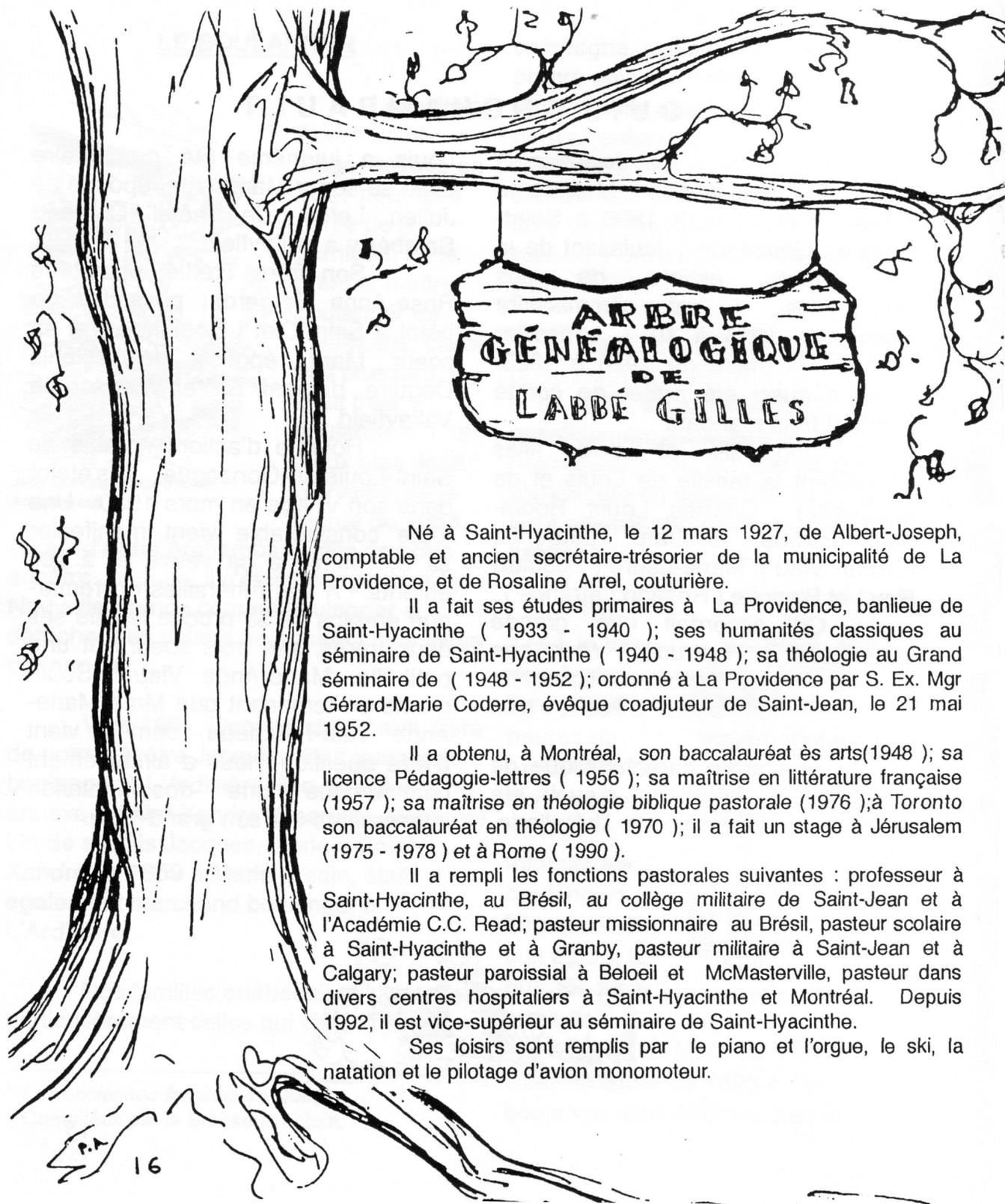
Une autre caractéristique de la famille de Louis est d'avoir été associée au domaine de l'hôtellerie.

Louis a lui-même été propriétaire avec sa soeur Marguerite, épouse de Julien Lefort, de l'hôtel Château Salaberry à Valleyfield.

Son frère Trefflé, époux de Rose-Anna Bergeron, possédait un hôtel à Saint-Clet (Soulange) et sa soeur Mary, épouse de Delphis Deguire, dirigeait l'hôtel Windsor de Valleyfield.

Homme d'action, notable de Saint-Louis-de-Gonzague, il s'éteint dans son village en mars 1930. Une foule considérable vient manifester sa sympathie à sa veuve et à ses enfants. À ses funérailles on remarque en plus de sa proche famille ses deux frères, ses trois soeurs et une petit-fille, Marie-Ange Viau. Souignons en terminant que Mme Marie-Ange Viau-Péladeau, dont il vient d'être question, nous a aimablement communiqué une documentation intéressante sur son grand-père.





ARBRE
GÉNÉALOGIQUE
DE
L'ABBÉ GILLES

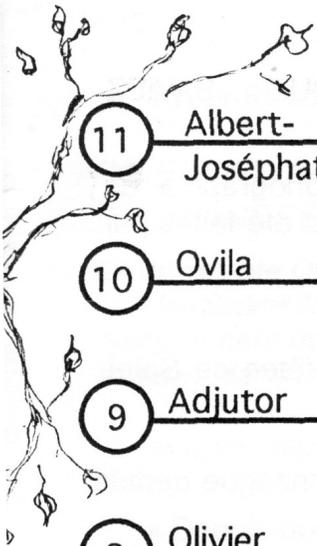
Né à Saint-Hyacinthe, le 12 mars 1927, de Albert-Joseph, comptable et ancien secrétaire-trésorier de la municipalité de La Providence, et de Rosaline Arrel, couturière.

Il a fait ses études primaires à La Providence, banlieue de Saint-Hyacinthe (1933 - 1940); ses humanités classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe (1940 - 1948); sa théologie au Grand séminaire de (1948 - 1952); ordonné à La Providence par S. Ex. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean, le 21 mai 1952.

Il a obtenu, à Montréal, son baccalauréat ès arts(1948); sa licence Pédagogie-lettres (1956); sa maîtrise en littérature française (1957); sa maîtrise en théologie biblique pastorale (1976); à Toronto son baccalauréat en théologie (1970); il a fait un stage à Jérusalem (1975 - 1978) et à Rome (1990).

Il a rempli les fonctions pastorales suivantes : professeur à Saint-Hyacinthe, au Brésil, au collège militaire de Saint-Jean et à l'Académie C.C. Read; pasteur missionnaire au Brésil, pasteur scolaire à Saint-Hyacinthe et à Granby, pasteur militaire à Saint-Jean et à Calgary; pasteur paroissial à Beloeil et McMasterville, pasteur dans divers centres hospitaliers à Saint-Hyacinthe et Montréal. Depuis 1992, il est vice-supérieur au séminaire de Saint-Hyacinthe.

Ses loisirs sont remplis par le piano et l'orgue, le ski, la natation et le pilotage d'avion monomoteur.



L'abbé Gilles Archambault

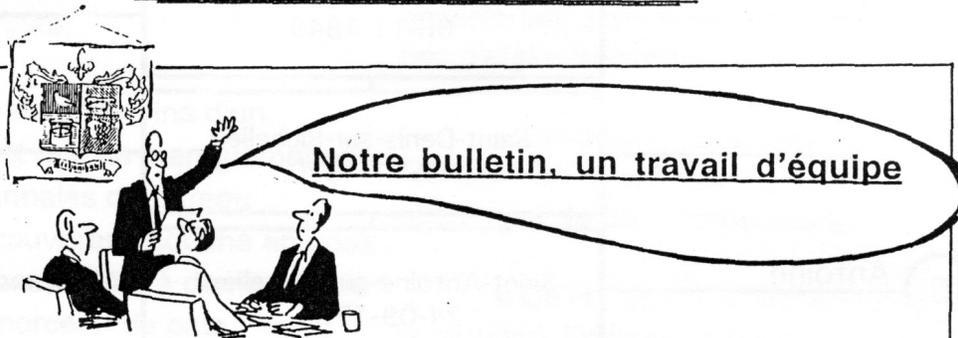
11	Albert-Joséphat	Saint-Hyacinthe 13-01-1919	Roseline Harel
10	Ovila	Saint-Denis-sur-Richelieu 30-01-1894	Arzélie Dauphinais
9	Adjutor	Saint-Denis-sur-Richelieu	Célanire Charron
8	Olivier	Saint-Denis-sur-Richelieu 06-11-1849	Hélène Guertin
7	Antoine	Saint-Denis-sur-Richelieu 17-01-1820	Cécile Gaudet
6	Antoine	Saint-Antoine-sur-Richelieu 24-09-1781	Antoinette Allard
5	Jean	Saint-Denis-sur-Richelieu 12-11-1753	Marie-Charlotte Bousquet
4	Jean	Rivières-des-Prairies 17-11-1727	Marguerite- Angélique Hogue
3	Pierre	Pointe-aux-Trembles 21-11-1701	Marie Lacombe
2	Laurent	Montréal 16-01-1660	Catherine Marchand
1	Jacques	France vers 1629	Françoise Toureau

SAVIEZ-VOUS QUE . . . SAVIEZ-VOUS QUE . . . SAVIEZ-VOUS QUE . . . SAVIEZ

- Les recherches, la rédaction et la révision de la monographie de Inverness, publiée par la Corporation touristique d'Inverness, ont été faites par Lison Archambault.

- Madeleine T. Archambault a été nommée au comité des fêtes de Saint-Louis-de-Gonzague (1847 - 1997)

- Jean-Louis Archambault est conseiller à Saint-Louis-de-Gonzague depuis 1987.



Qu'il nous soit permis de signaler à nos fidèles adhérents et lecteurs que notre bulletin de liaison est le fruit du travail de quelques bénévoles, qui s'y emploient vaillamment depuis 14 ans, en janvier 1997. Il ne s'agit donc pas de journalistes chevronnés et rémunérés.

Nous tenons par la même occasion à préciser, d'autre part, que nos sources de renseignements sont puisées dans la presse écrite et que comme telles, elles sont généralement fiables et vérifiées par les responsables et les chefs de pupitre des grands quotidiens et périodiques du Québec. C'est donc sur eux que nous nous appuyons puisque nous ne disposons pas — il va sans dire — des ressources humaines et matérielles qui nous permettraient de réaliser interviews et reportages et de vérifier nous-mêmes l'authenticité et le bien-fondé de chaque information publiée.

Cette mise au point faite, nous espérons que notre aimable public fera preuve, à l'endroit de notre travail, de clémence et de magnanimité !

SAVIEZ-VOUS QUE . . . SAVIEZ-VOUS QUE . . . SAVIEZ-VOUS QUE . . . SAVIEZ

• Depuis le 17 décembre 1996, nous avons dans la famille une autre centenaire. Il s'agit de Mme Antoinette Archambault, née en 1896 à Saint-Esprit. Habitant en ce moment le centre Marcelle-Ferron, à Brossard, Mme Archambault souhaite voir le tournant du siècle. Nous le lui souhaitons de tout cœur.

• La dernière campagne de Nez rouge s'est agréablement amorcée avec un don de 20 000 dollars des mains de M. Denis Archambault, vice-président du Salon international de l'auto de Montréal.

• Bernard Archambault, membre du conseil d'administration, a été élu président de l'ALLIANCE CULTURELLE (Ahuntsic). L'Alliance regroupe des membres qui manifestent un intérêt marqué pour le partage d'activités culturelles et éducatives.

• À l'honneur au Salon du livre de Montréal, en novembre 1996, on remarquait Ariane Archambault, coauteur du *Visuel*, dictionnaire multimédias CD-ROM, au stand des éditions Québec/Amérique; François Archambault, pour *Culsec*, chez Leméac, et Gilles Archambault, romancier, qui s'est entretenu avec de nombreux écrivains, tels Serge Chapleau, Sylvain Lelièvre, André Croteau, Herménégilde Chiasson, etc.

• Un monsieur Archambault, prénommé Jean, entrepreneur montréalais, est à l'origine d'une petite révolution technique. Il a en effet mis au point une machine qui lave la vaisselle en moins de sept minutes, ce qui signifie une économie considérable d'eau et d'électricité, puisque l'appareil est muni d'un ingénieux dispositif de séchage à l'air frais plutôt qu'à la chaleur. La machine est déjà commercialisée sous la marque d'*Aquatec*.

• Le peintre Gilles Archambault a créé une trentaine d'illustrations pour *Stornoway, l'âge du bois*, de Jean O'Neil.

• L'auteur des affiches du Festival international de jazz de Montréal et des Franco-Folies de Montréal est l'illustrateur et graphiste Yves Archambault.

IN MEMORIAM

Un grand Archambault n'est plus

Notre ami Yvon s'est éteint le 27 janvier dernier
après une longue maladie.

Pendant plusieurs années, au sein des
Archambault d'Amérique,
nous avons pu apprécier ses belles
qualités humaines et ses immenses
talents de généalogiste.

Il a rempli avec compétence et générosité
les fonctions de directeur et de secrétaire.

On comprend tout l'estime qu'avaient pour
lui ses ex-collègues du corps enseignant
de Saint-Jean-sur-Richelieu
et la reconnaissance qu'éprouvaient
à son égard ses anciens élèves johannais.



Les Archambault d'Amérique partagent cette perte
avec Suzanne, sa femme,
ses enfants Luc, Sophie, Louis, Isabelle,
et ses petits-enfants à qui
ils présentent leurs plus sincères condoléances.

Un rappel . . .un rappel . . .

Michel P. Archambault, notre trésorier, désire remercier les adhérents qui lui ont fait parvenir leur cotisation pour 1997. Ils constituent la force vive des Archambault d'Amérique et un puissant encouragement pour le conseil d'administration.

Michel tient aussi à rappeler à ceux qui ne lui ont pas encore adressé leur participation que l'association compte sur eux afin de poursuivre son travail. Pour ceux et celles qui seraient de ce nombre, il suffit de remplir et de retourner le coupon ci-joint avec la cotisation de 15 \$, la même depuis 1983 !

Humanum est . . .

Dans l'article sur soeur Marie-Marthe Archambault (bulletin no 42), nous mentionnions son époux décédé en 1967. Nous l'avions prénommé Gabriel, alors qu'il s'agissait de Gérard Lussier. Merci à soeur Marie-Marthe de nous avoir signalé cette erreur dont nous nous excusons.

150 mariages

Vous avez sans doute remarqué dans votre bulletin une liste de 150 mariages dont l'un des deux conjoints est un ou une Archambault. Nos généalogistes recherchent les noms des parents du ou de la mariée Archambault figurant dans cette liste.

Si vous pouvez identifier un ou une Archambault dont vous connaissez les parents, n'hésitez pas à transmettre l'information à Pierre, l'auteur du dictionnaire. Vous pouvez faire parvenir vos renseignements au 310, rue Montarville, Longueuil, Québec, J4H 2L7.



LES ARCHAMBAULT AU JARDIN BOTANIQUE

le samedi 14 juin 1997

PROGRAMME

Les Archambault d'Amérique sont convoqués le samedi 14 juin 1997 au Jardin botanique de Montréal, pour la tenue de leur **assemblée générale annuelle**.

Comptant parmi les plus importants du monde, le Jardin botanique nous offre quelques 30 jardins extérieurs, un jardin de Chine, un jardin japonais, 10 serres, un insectarium et plus encore !

Nous vous y attendons dès 10 h 30 le 14 juin pour vous permettre, si vous le désirez, de pique-niquer ou d'utiliser les services de la cafétéria, avant les activités.

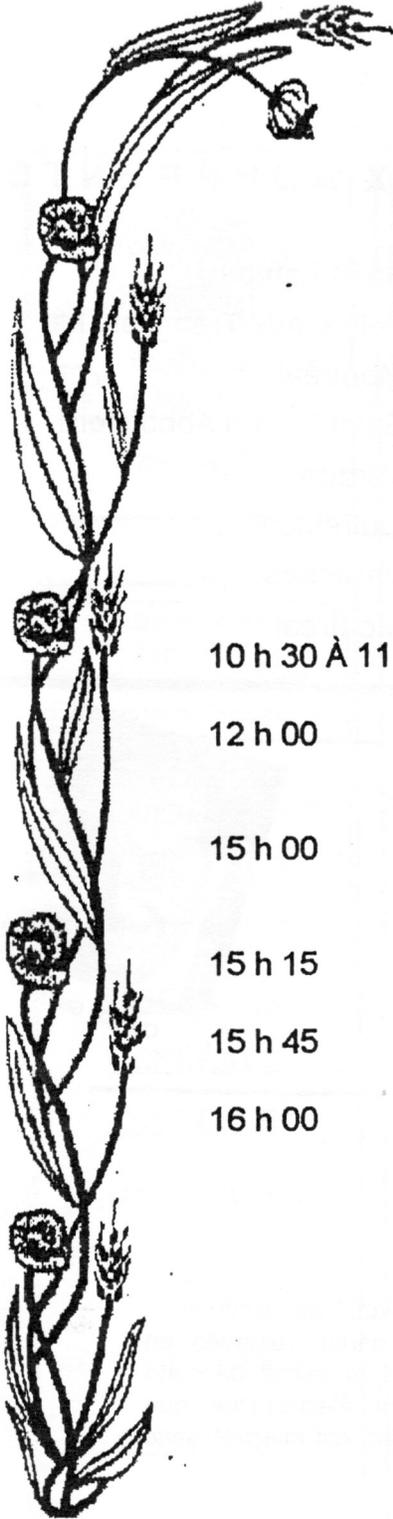
Les frais de participation sont de 13 \$ pour les adultes et de 9 \$ pour les enfants (6 - 17 ans). Veuillez donc remplir le coupon-réponse ci-joint et le retourner avant le 31 mai.

Pour nous retrouver au jardin :

- par l'entrée du stationnement de la rue Sherbrooke (un peu à l'est du boulevard pie-IX, guérite no 5,

- dans le stationnement, vous diriger vers les tourniquets nos 7 et 8 où vos billets vous seront remis.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LES ARCHAMBAULT D'AMÉRIQUE

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

le samedi 14 juin 1997

PROGRAMME

10 h 30 À 11 h 45	Arrivée et accueil (tourniquets 7 & 8)
12 h 00	Début des visites de groupes à partir du Pavillon d'accueil
15 h 00	Retour de tous les groupes au Pavillon d'accueil
15 h 15	Assemblée générale annuelle
15 h 45	Vin d'honneur
16 h 00	Fin des activités



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS

Louis Archambault, sculpteur	Saint-Lambert
Carmen A. Bonenfant	Pointe-aux-Trembles, Mtl
Louis Archambault	Montréal
Rosaire Archambault	Saint-Paul d'Abbotsford
Louis Archambault	Verdun
Carolyne Archambault	Outremont
Réal Archambault	Varenes
Antoine Archambault	Montréal

TRANSLATEX +
C o m m u n i c a t i o n s
RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

MONTRÉAL
1600, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 209 A
Montréal (Québec) H3J 1M1
(514) 935-9282 / Téléc. : (514)935-2672

OTTAWA
325, rue Dalhousie
Bureau 210
Ottawa (Ontario) K1N 5T4
(613) 234-4941



CLAUDE GHANIMÉ

Dépôt légal : deuxième trimestre 1997.

Tous droits de reproduction, d'édition, d'impression, de traduction, d'adaptation, de représentation, en totalité ou en partie, réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction de tout extrait de cette publication par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique et en particulier par photocopie ou microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite des Archambault d'Amérique.